

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 19 décembre 2025

CDCJ(2025)24

**COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE  
(CDCJ)**

**105<sup>e</sup> réunion plénière**

18-20 novembre 2025  
Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 7

et

Événement de lancement organisé conjointement avec le CDENF  
19 novembre 2025  
Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 1

**RAPPORT DE RÉUNION**

Site internet du CDCJ : [www.coe.int/cdcj](http://www.coe.int/cdcj)  
Adresse électronique du CDCJ : [DGI-CDCJ@coe.int](mailto:DGI-CDCJ@coe.int)

## 1-2. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

1. Le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) tient sa 105<sup>e</sup> réunion plénière à Strasbourg, du 18 au 20 novembre 2025, sous la présidence de Eral Knight (Royaume-Uni).

2. L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe I. La liste des participants<sup>1</sup> figure à l'annexe II. Les rapports abrégé et complet de la réunion, ainsi que la liste des participants, sont disponibles sur le site internet du CDCJ.

3. En marge de son ordre du jour, le CDCJ et le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) organisent conjointement un événement de lancement et de promotion de la Recommandation CM/Rec(2025)4 sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et de la Recommandation CM/Rec(2025)5 sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement, ainsi que des listes de contrôle conçues comme un outil pratique pour les décideurs politiques afin de faciliter et d'optimiser la mise en œuvre de ces recommandations – voir le programme en annexe III.

## 3. Tour de table : interventions des membres du CDCJ nouvellement désigné-es

4. Le CDCJ souhaite la bienvenue au membre nouvellement désigné (Croatie) et aux représentant-es suppléant-es (Azerbaïdjan, Lituanie et Türkiye) participant à la réunion pour la première fois.

## 4. Informations par le président et le secrétariat

5. Le CDCJ prend note des informations fournies par le président et par le secrétariat sur les développements intervenus depuis la 104<sup>e</sup> réunion plénière (16-18 juin 2025) et de leur possibles implications pour les travaux du CDCJ.

6. Le CDCJ est informé, en particulier, des travaux du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) et du Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE) avec l'adoption, respectivement, de l'Avis n° 28 (2025) sur l'importance du bien-être des juges pour l'administration de la justice, l'Avis n° 20 (2025) sur la diversité et l'inclusion dans les ministères publics, et de la tierce intervention du CCJE concernant l'affaire *Kuijt c. Pays-Bas* (requête n° 19365/19) préparé suite à l'invitation du Président de la Cour européenne des droits de l'homme en vertu de l'article 36 de la Convention européenne des droits de l'homme, ainsi que des travaux futurs de ces deux Conseils pour 2026.

7. Il note également la publication par l'Assemblée parlementaire d'un guide à l'intention des parlementaires sur la prévention et la gestion des disparitions de personnes migrantes, qui fait référence à la Recommandation CM/Rec(2009)12 sur les principes concernant les personnes disparues et la présomption de décès, qui a été préparée par le CDCJ, ainsi que les travaux en cours à l'Assemblée parlementaire sur les rapports pour « Assurer une meilleure protection des lanceurs d'alerte en Europe » et « Sauvegarder les droits humains dans le cadre de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur public ».

8. Il est, en outre, informé des travaux menés par le Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) pour l'élaboration d'un projet de paramètres pour la mise en œuvre des Principes de Reykjavik pour la démocratie sur lequel le Bureau du CDCJ a fourni des commentaires par écrit, et d'une nouvelle recommandation sur le statut juridique des organisations de la société civile (mise à jour de la Recommandation CM(2007)14 relative au statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe, préparée par le CDCJ), sur lequel le CDCJ a fourni des commentaires par écrit relayés par son représentant, James D'Agostino (Malte) pendant les réunions pertinentes du CDDEM et de son groupe de travail.

9. James D'Agostino (Malte) fournit également des informations sur la Conférence sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant qui a eu lieu à Malte le 23 octobre 2025 dans le cadre de la présidence maltaise du comité des Ministres lors de laquelle il s'est exprimé sur la justice adaptée aux enfants.

10. Enfin, le secrétariat informe le CDCJ de la publication de plusieurs nouvelles traductions du guide pour les praticiens sur la détention administrative des migrants et des demandeurs d'asile (arménien, italien, espagnol, turc, arabe) et des traductions en cours (allemand et portugais).

---

<sup>1</sup> Lors de cette réunion plénière du CDCJ, 33 États membres sont représentés par 35 participant-es : 17 femmes et 18 hommes, respectivement 48,57 % et 51,43 %.

## 5. Examen des progrès réalisés

11. Le CDCJ prend note de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du CDCJ depuis la 104<sup>e</sup> réunion plénière du CDCJ.

12. Il examine les propositions d'activités futures et convient de poursuivre les discussions sur plusieurs pistes proposées, notamment de nouvelles activités potentielles relatives à la sauvegarde des institutions démocratiques et de la fonction publique, à la responsabilité médicale, au rôle de la justice comme catalyseur de la croissance économique et de la stabilité financière, et aux dimensions relatives aux droits humains des procédures d'insolvabilité personnelle et de recouvrement de créances, lors de sa prochaine réunion plénière.

13. Le secrétariat apporte des précisions sur le cadre et le calendrier de ces activités ; celles retenues par le comité seront intégrées au nouveau mandat du CDCJ à compter de 2028. Ces sujets seront approfondis lors d'ateliers organisés pendant la prochaine réunion plénière du CDCJ afin de favoriser les échanges et le dialogue entre les membres. Dans l'intervalle, les membres du CDCJ sont encouragés à soumettre, en temps utile, des propositions complémentaires au secrétariat afin de faciliter les préparatifs nécessaires en vue de la prochaine réunion plénière.

### *Justice et État de droit*

## 6. Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) (*principal livrable 10*)

14. Le CDCJ prend note des informations fournies par le secrétariat sur la préparation du projet de rapport sur le premier examen thématique du CDCJ axé sur la carrière et la formation des juges, comme suite donnée au [Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire](#) (Plan d'action de Sofia).

15. Il examine le projet de rapport à la lumière des commentaires et suggestions soumis par les délégations du CDCJ, en vue de son adoption lors de sa 106<sup>e</sup> réunion plénière (2-4 juin 2026). Le comité note que le projet de rapport sera circulé pour une dernière série de commentaires par écrit des membres du CDCJ avant son examen et son adoption lors de la prochaine réunion plénière.

16. Le CDCJ examine également la proposition de suivi à ce premier examen thématique et convient d'organiser une conférence en marge de la réunion plénière du CDCJ en novembre 2026.

## 7. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations – Étude de faisabilité d'un projet d'instrument juridique (*principal livrable 11*)

17. Le CDCJ prend note des informations fournies par le secrétariat sur l'activité du CDCJ relative à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations, des préparatifs entrepris en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité sur un éventuel projet d'instrument juridique dans ces domaines, qui devrait être lancée en 2026. Le secrétariat attire aussi l'attention sur un récent discours du Commissaire aux droits de l'homme sur l'utilisation de l'IA dans le cadre des activités du maintien de l'ordre, faite lors de la 15<sup>e</sup> conférence du Réseau d'experts en protection des données d'Europol (EDEN) intitulée « Protection des données et cybersécurité dans l'application de la loi », notamment sur les préoccupations soulevées quant à une possible utilisation à mauvais escient de ces outils avec pour résultat de restreindre les droits humains.

### *Droit public*

## 8. Contentieux nationaux en matière de climat (*principal livrable 4*)

18. Le CDCJ prend note des informations fournies par le secrétariat sur l'état d'avancement du projet d'étude sur les contentieux nationaux en matière de climat. Il examine le projet d'étude, avec l'assistance de Joanna Setzer (*Grantham Research Institute, London School of Economics*), l'une des deux consultantes qui l'ont préparé. Il autorise sa publication, sous réserve des modifications rédactionnelles convenues pendant la réunion et d'une révision éditoriale finale, avec la mention habituelle que les vues exprimées dans l'étude n'engagent que les auteurs.

## 9. Apatridie et accès à la nationalité (principaux livrables 6 et 7)

19. Le CDCJ prend note des informations fournies par le président du groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration (CDCJ-MIG), Francesco Crisafulli (Italie), et par le secrétariat. Il prend note de la liste de décisions prises par le CDCJ-MIG lors de sa 4<sup>e</sup> réunion (29 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2025).

20. Il examine et adopte le projet de recueil de pratiques prometteuses sur l'accès à la nationalité pour les enfants apatrides et charge le secrétariat de faire le nécessaire pour sa publication.

21. Le CDCJ examine également le projet de texte révisé de la Recommandation CM/Rec(2009)13 sur la nationalité des enfants, en présence du consultant du CDCJ-MIG, le Professeur René De Groot. Le comité convient de transmettre au CDCJ-MIG les orientations du comité suivantes :

- poursuivre la révision de la Recommandation CM/Rec(2009)13 sur la nationalité des enfants dans son ensemble, conformément aux conclusions de l'étude de faisabilité adoptée par le CDCJ et compte tenu de l'interconnexion entre l'accès des enfants à la nationalité et l'apatridie des enfants. Le comité charge le CDCJ-MIG d'identifier tout principe qui ne serait pas en lien avec l'apatridie des enfants ;
- maintenir le principe 10 relatif à l'accès à la nationalité par droit du sang si un lien de filiation est légalement établi ou reconnu du fait d'une naissance résultant de techniques de procréation médicalement assistée, considérant que ce principe figurait déjà dans la recommandation originale en tant que principe 12 ;
- exclure la ou les disposition(s) relative(s) à l'accès à la nationalité en cas d'adoption comme le suggère la conclusion de l'étude de faisabilité adoptée par le CDCJ ;
- maintenir entre crochets, à ce stade du processus de rédaction et puisque les avis au sein du CDCJ concernant le maintien ou la suppression de cet élément sont partagés, la condition de résidence « légale » énoncée aux principes 2 et 5 et d'inviter les délégations du CDCJ des États membres qui n'exigent pas cette condition dans leur législation nationale à partager leur expérience avant la prochaine réunion du CDCJ-MIG (24-26 février 2026).

22. Un certain nombre d'autres points ont été soulevés par les délégations et ont été pris en compte par le consultant et le secrétariat pour inclusion dans le prochain projet qui sera examiné par le CDCJ-MIG.

23. Le comité prend note de la nouvelle composition du groupe de travail suite au retrait de certains de ses membres, à savoir :

- Katarina Franjkovic (Croatie) est remplacée par Ivana Lučev (Croatie), conseillère principale spécialisée au ministère de l'Intérieur ;
- Delphine Thouillon (France) est remplacée par Estelle Brestovski (France), Cheffe du Bureau de la nationalité, Direction des affaires civiles et du Sceau, ministère de la Justice; et
- Armen Ghazaryan (Arménie) est remplacé par Vardan Matevosyan (Arménie), chef adjoint du Service des migrations et de la citoyenneté du ministère de l'Intérieur.

24. Le secrétariat informe également le CDCJ d'un certain nombre d'événements auxquels il a assisté depuis la 104<sup>e</sup> réunion plénière, qui inclut la présentation des travaux du CDCJ-MIG à une délégation de fonctionnaires du Service des migrations et de la citoyenneté d'Arménie (10 septembre 2025) ; la participation à la 2<sup>e</sup> réunion publique de l'Alliance mondiale pour mettre fin à l'apatridie, afin de présenter les conclusions du Laboratoire du réseau interrégional ainsi que les travaux du CDCJ-MIG (23 septembre 2025) ; la participation à la conférence multipartite à Luxembourg sur le thème « L'apatridie dans le pacte européen sur la migration et l'asile : l'apatridie comme facteur de vulnérabilité », organisée par le Réseau européen des migrations (*European Migration Network - EMN*) (27 octobre 2025) ; la participation à la conférence sur le thème « Apatridie & innovation : renforcer le pouvoir par l'action collective » à Berlin (6-7 novembre 2025) – événement co-organisé par le Réseau européen sur l'apatridie (*European Network on Statelessness - ENS*) et par *Statefree* ; et la présentation du Guide sur la rétention administrative des migrants et des demandeurs d'asile ainsi que des travaux du CDCJ-MIG sur l'apatridie à une délégation de représentants du ministère de l'Intérieur de la République de Moldova (12 novembre 2025).

### *Droit de la famille et droits des enfants*

## 10. Droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (principal livrable 8)

25. Le CDCJ prend note des informations fournies par le président du Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR), Thomas Knoll-Biermann (Allemagne), avec l'assistance de la consultante du CJ-OR, Laurence Brunet, sur les travaux du comité et les progrès réalisés à ce jour, et prend note du rapport de la 2<sup>e</sup> réunion du CJ-OR (28-30 octobre 2025).

26. Il apporte au CJ-OR et à sa consultante des orientations pour la poursuite de l'élaboration du projet de recommandation sur les droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines et du projet d'exposé des motifs assorti. Le CDCJ demande spécialement au CJ-OR de prendre en compte les implications en termes de ressources des mécanismes et dispositifs proposés dans le projet actuel, ainsi que de considérer et de peser soigneusement les droits des différentes parties prenantes. Des préoccupations sont exprimées concernant d'éventuelles dispositions relatives aux dons transfrontaliers. Le comité note qu'un projet de recommandation révisé devrait être circulé en temps utile avant la 106<sup>e</sup> réunion plénière afin de faciliter les consultations dans les capitales et que les membres du CDCJ puissent soumettre leurs commentaires par écrit en amont de ladite réunion plénière.

27. Le CDCJ partage l'avis de son Bureau selon lequel des questions complexes sont en jeu et des cadres juridiques varient en Europe, ce qui constitue un défi compte tenu du délai fixé dans le mandat pour l'achèvement du projet de recommandation.

28. Le CDCJ examine également les candidatures reçues en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour le siège laissé vacant depuis le retrait de la représentante du Danemark et sélectionne Ivy van Dijke (Pays-Bas) en tant que nouvelle membre du CJ-OR. Le CDCJ charge le secrétariat d'informer le CJ-OR et Ivy van Dijke des résultats et de remercier le Dr Virginia Peraki (Grèce), la deuxième candidate, pour son intérêt porté aux travaux du CJ-OR. Le CDCJ rappelle que tout État membre peut envoyer un.e représentant.e aux réunions du CJ-OR sans défraiement.

**11. Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (accent mis sur les procédures civiles et administratives) (principal livrable 9)**

29. Lors d'une session jointe avec le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDEF) et le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC, en ligne), le CDCJ prend note des informations fournies par le secrétariat concernant le délai et les prochaines étapes de réalisation de l'examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants. Il prend note également des informations fournies par Susanna Greijer, l'une des deux consultantes indépendantes qui élaborent le projet de rapport sur cet examen thématique, sur les résultats du processus de consultation mené depuis l'été dernier. La présentation comprend les résultats de la consultation des représentant-es des enfants et des jeunes, de leur point de vue. Dans ce contexte, les délégations soulignent d'emblée que tout résultat du processus d'examen devait être réaliste et applicable par les États. La consultante confirme que l'intention est de parvenir à des propositions pragmatiques et équilibrées dans le cadre de l'examen thématique. Le CDCJ est également informé de l'échange de vues qui a eu lieu entre le Bureau du CDCJ (123<sup>e</sup> réunion, 25-26 septembre 2025) et celui du CDEF.

**12. Promouvoir et faciliter le fonctionnement, la mise en œuvre et, le cas échéant, la ratification des conventions, accords et protocoles du Conseil de l'Europe relevant de son domaine de compétence (mission principale iv)**

30. Le CDCJ prend note des informations fournies par le secrétariat sur les signatures et ratifications intervenues depuis la dernière réunion plénière en juin 2025, en particulier la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (STE n° 127).

31. Il est également informé par le secrétariat que la responsabilité des traités relatifs aux droits des animaux est transférée du CDCJ vers d'autres comités intergouvernementaux.

**13. Sensibiliser aux normes et outils du Conseil de l'Europe dans son domaine de compétence, dans les États membres et au-delà, par le biais de la politique de voisinage et dans d'autres enceintes internationales et mondiales, le cas échéant (mission principale xiv)**

**13.1 Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226) – suivie**

a. Tour de table sur les signatures et ratifications de la Convention de Luxembourg

32. Le CDCJ se félicite des récentes signatures de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226, dite « Convention de Luxembourg ») intervenues depuis son ouverture à la signature et qui ramènent à 23 le nombre total de signatures. Il effectue un tour de table sur les progrès accomplis quant aux signatures/ratifications. Les États membres de l'Union européenne (UE) indiquent qu'ils sont dans l'attente de la position de la Commission de l'UE sur les compétences de l'UE concernant la Convention afin que les États ayant déjà signé la Convention puissent procéder à sa ratification. La représentante de la représentation de l'UE auprès du Conseil de l'Europe indique que la Commission

européenne salue l'adoption de la convention et qu'elle prépare activement les propositions de décisions du Conseil de l'UE nécessaires d'ici la fin de cette année ou le début de 2026 pour permettre la signature et la ratification. Des préoccupations sont exprimées quant à l'impact que pourrait avoir le retard de la prise de décision de l'UE sur l'atteinte du seuil nécessaire à l'entrée en vigueur de la convention et sur les possibilités pour les États non-membres de se joindre à cette initiative unique.

b. Échange de vues avec deux juges de la Cour européenne des droits de l'homme

33. Le CDCJ tient un échange de vues avec le juge Rădulețu et le juge Mercer de la Cour européenne des droits de l'homme sur la protection de la profession d'avocat, en particulier au regard de la jurisprudence de la Cour. Les deux juges reconnaissent la contribution inestimable de la Convention de Luxembourg au renforcement de la protection et des droits de la profession juridique, faisant d'elle une source de droit pertinente dans ce domaine.

c. Promotion de la Convention de Luxembourg

34. Le CDCJ prend note des informations fournies par le secrétariat sur les activités et les événements visant à promouvoir la Convention de Luxembourg. Le secrétariat attire l'attention du comité sur une page web dédiée à la Convention, créée pour accroître sa visibilité et son accessibilité, et sur une fiche d'information que le secrétariat a élaborée pour aider les membres du CDCJ à promouvoir le nouveau traité auprès d'États non membres et à les y sensibiliser.

### **13.2 Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) (principal livrable 5)**

35. Le CDCJ prend note du projet programme du webinaire prévu le 4 décembre 2025 pour « Améliorer l'accès à l'information sur le droit étranger » pour promouvoir la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) et les outils pratiques conçus pour faciliter la mise en œuvre de ces traités. Il convient de diffuser l'invitation aux autorités nationales concernées. Le CDCJ prend note de la suggestion d'un de ses membres d'organiser, suite au webinaire, d'autres événements axés sur des points plus pratiques d'échange de vues entre les autorités compétentes afin de poursuivre la promotion de la Convention.

### **14. Questions transversales :**

a. Intégration de la dimension de genre, de la jeunesse, des droits de l'enfant, des droits des personnes handicapées et des questions relatives aux Roms et Gens du voyage<sup>2</sup> (mission principale xvi)

36. Le CDCJ évalue l'intégration des perspectives en ce qui concerne le genre, la jeunesse, les droits de l'enfant, les droits des personnes handicapées, et les questions relatives aux Roms et Gens du voyage, dans l'exécution de ses tâches.

b. Contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) – [Objectif 5 : égalité des sexes](#), [Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre](#), [Objectif 13 : Changements Climatiques](#) et [Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces](#) (mission principale xix)

37. Le CDCJ évalue aussi la contribution des travaux du Comité aux objectifs de développement durable 5, 10, 13 et 16 des Nations Unies (ODD). Il identifie, parmi les activités de son mandat actuel, et en particulier :

- la Convention pour la protection de la profession d'avocat, préparée par le CDCJ et ouverte à la signature le 13 mai 2025, tient compte de la stratégie pour l'égalité de genre et contribue aux ODD 5 et 16 ;
- les travaux sur les enfants apatrides et leur accès à la nationalité contribuent aux ODD 10 et 16 ;
- les travaux relatifs aux droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines contribuent aux ODD 10 et 16 ;
- l'étude sur les contentieux nationaux en matière de climat et les possibles suites à y donner contribueront à l'ODD 13 ;
- les travaux menés comme suites données à son rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action du

<sup>2</sup> Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative et non une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire contribuent à l'ODD 16.

#### **15. Développements dans les États membres dans le domaine du droit public**

38. Le CDCJ prend note des informations fournies par un certain nombre d'États membres sur leurs récents développements dans le domaine du droit public (document [CDCJ\(2025\)17](#)) et remercie les délégations concernées pour leurs contributions.

#### **16. Coopération avec d'autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales et la société civile dans le domaine du droit public**

39. Le CDCJ prend note des informations fournies par les organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe dans les domaines présentant un intérêt pour le CDCJ (document CDCJ(2025)18) et telles que présentées oralement – voir ci-après :

40. Le secrétariat du Comité directeur pour la démocratie (CDDEM) fait le point sur les principaux livrables élaborés par le CDDEM au cours des dix-huit derniers mois, à savoir (1) un projet de paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavik pour la démocratie et (2) une mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe. Le CDDEM devrait approuver le projet de recommandation et adopter l'exposé des motifs à la recommandation lors de sa prochaine réunion plénière (26-28 novembre 2025). Le comité devrait également adopter lesdits paramètres (voir paragraphe 8).

41. Le secrétariat du Groupe consultatif du Conseil de l'Europe sur les enfants d'Ukraine (CGU) informe le CDCJ de ses travaux d'examen par les pairs et de réponse rapide pour aider les États membres qui accueillent des enfants d'Ukraine. Composé de 43 États membres et d'autres parties prenantes majeures, le CGU a axé son premier mandat (2023-2025) sur des domaines prioritaires tels que le risque de traite d'êtres humains, l'accès à l'éducation, des questions complexes de droit international privé et les conditions d'un retour en toute sécurité des enfants. Il a produit un ensemble de documents à visée pratique (formulaire de coordination, liste de contrôle, étude cartographique des points focaux) actuellement mis en œuvre à titre expérimental par sept pays. Son mandat est prolongé jusqu'au 31 décembre 2026 pour traiter de nouvelles priorités (rôle des enfants dans un processus de responsabilité et l'accès à la justice, l'impact de l'indoctrination, harcèlement dans l'environnement scolaire). Le CDCJ est une plateforme de dialogue et non une instance normative ; il mettra ses outils et ses informations à disposition en ligne lorsqu'ils seront prêts.

42. Le Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS), sous l'autorité du CDEF, a pour mandat d'élaborer, d'ici le 31 décembre 2026, un projet de recommandation du Comité des Ministres sur les services pluridisciplinaire et interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants. Il informe le CDCJ des deux réunions qu'il a tenues jusqu'à présent (mai et octobre 2025) lors desquelles un premier projet de texte de la recommandation a été élaboré. Ce projet sera à nouveau examiné en avril 2026 avant d'être soumis à la Plénière du CDEF en juin 2026, puis de faire l'objet d'une consultation publique, en vue d'un examen et d'une approbation par le CDEF en décembre 2026.

43. Le secrétariat du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) et son Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC) présente la Recommandation CM/Rec(2025)7 sur l'égalité des droits des personnes intersexes. Le CDCJ est également informé (i) d'une étude sur la prévention et la lutte contre la discrimination intersectionnelle, qui jette les bases d'une future recommandation du Comité des Ministres, (ii) la préparation d'un projet de recommandation du Comité des Ministres sur l'égalité et l'intelligence artificielle, qui sera adopté début 2026 et qui porte sur les cadres juridiques, le rôle des organismes de promotion de l'égalité, des institutions nationales des droits humains et des médiateurs, la transparence et la responsabilité, et des secteurs clés.

#### **17. Évaluation des activités achevées / Échange de vues annuel pour évaluer ses activités et conseiller le Comité des Ministres sur les priorités futures dans son secteur, y compris les nouvelles activités éventuelles et celles qui pourraient être interrompues (*mission principale xv*)**

44. Le CDCJ prend note des progrès accomplis concernant les activités prévues au mandat et au plan de travail du comité, et évalue leur réalisation en se fondant sur l'état des lieux de la mise en œuvre des activités du CDCJ et sur les informations supplémentaires fournies par le secrétariat, et se déclare satisfait que ses activités restent conformes au Programme et Budget pour 2024-2027, au 4<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement (Reykjavik, 16-17 mai 2023) et au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe.

## 18. Élections et nominations

a. Élections (Président·e, Vice-Président·e et membres du Bureau)

45. Puisque le nombre de candidat·es correspondant exactement au nombre de sièges vacants, le CDCJ décide de procéder aux élections par acclamation.

46. Le CDCJ élit Signe Öhman (Suède) en tant que présidente pour un premier mandat d'un an et Lennart Houmann (Danemark) en tant que Vice-président pour un premier mandat d'un an ; élit Christophe Henrichs (Allemagne) en tant que membre du Bureau pour un premier mandat de deux ans ; et réélit Alexandra Terés Erich (Andorre), João Arsénio de Oliveira (Portugal) et Matija Vidmar (Slovénie) en tant que membres du Bureau pour un deuxième mandat de deux ans.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le Bureau du CDCJ sera composé comme suit :

Présidente : Signe Öhman (Suède) – élue pour un premier mandat d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026.

Vice-président : Lennart Houmann (Danemark) – élu pour un premier mandat d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026.

Membres du Bureau :

Alexandra Terés Erich (Andorre) – réélue pour un deuxième mandat de deux ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2027.

Christophe Henrichs (Allemagne) – élu pour un premier mandat de deux ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2027.

João Arsénio de Oliveira (Portugal) – réélu pour un deuxième mandat de deux ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2027.

Matija Vidmar (Slovénie) – réélu pour un deuxième mandat de deux ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2027.

Guillaume Vieillard (France) – élu en novembre 2024 pour un mandat de deux ans, au titre de l'article 13.d du règlement intérieur, du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2026, à l'issue d'un premier mandat d'un an.

b. Nominations pour 2026 (Représentant·es et Rapporteur·es du CDCJ, y compris Rapporteur pour suivre les examens de mise en œuvre des instruments juridiques)

47. Le CDCJ procède aux nominations nécessaires de ses rapporteur·es thématiques (égalité de genre, droits de l'enfant, droits des personnes handicapées), de ses représentant·es et suppléant·es pour 2026, telles que figurant à l'annexe IV.

## 19. Avis du CDCJ (le cas échéant) (*principal livrable 13*)

48. Le CDCJ est informé par le secrétariat que le CDCJ n'a reçu du Comité des Ministres aucune demande de commentaires éventuels sur des textes adoptés par l'Assemblée parlementaire ou par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux lors de leurs dernières sessions.

## 20. Autre(s) Question(s)

*Méthodes de travail – possible révision*

49. Le CDCJ tient un échange de vue sur une possible révision des méthodes de travail du CDCJ en vue d'améliorer l'efficacité de ses travaux, en se fondant sur les propositions préparées par le secrétariat suite aux discussions du Bureau lors de sa 123<sup>e</sup> réunion en septembre 2025.

50. Le secrétariat présente des propositions de révision des méthodes de travail du CDCJ visant à accroître l'engagement de ses membres en les encourageant à prendre une part plus active dans les échanges de vues et à partager leurs idées, ce qui engendrera une amélioration de la qualité des discussions. Le CDCJ considère que les tours de table en vue d'un partage d'expériences requièrent des ressources, tant en termes de temps que de préparation au niveau national, et ne sont pas toujours susceptibles d'apporter de la valeur ajoutée, toutes les délégations n'ayant pas nécessairement des informations à échanger. Le comité soutient, en revanche, l'idée d'échanges ciblés avec des invité·es dont les contributions seraient clairement en lien avec l'ordre du jour et donneraient davantage de visibilité au CDCJ. Il souligne également l'utilité de discussions en groupes à composition restreinte qui facilitent des débats interactifs et permettent d'exprimer des points de vue divergents susceptible d'examen approfondi. Le CDCJ marque aussi son accord sur les avantages à tirer d'événements organisés en parallèle ou en marge de ses réunions afin d'accroître la visibilité de ses travaux et réalisations. Une délégation suggère de tenir de courtes réunions en ligne via Teams entre le secrétariat et

les membres du CDCJ avant les réunions plénières pour passer en revue l'ordre du jour et apporter l'aide nécessaire à leurs préparatifs. Le comité se dit favorable à une approche graduelle, testant dans un premier temps l'une ou l'autre des propositions retenues puis, au vu de l'expérience, les ajuster, plutôt que de les mettre en œuvre toutes en même temps,

51. Le CDCJ convient de discuter plus avant des propositions à sa prochaine réunion plénière sur la base d'éventuels amendements à ses méthodes de travail préparés par le secrétariat, en consultation avec le Bureau, en tenant compte des premières discussions et des orientations du comité, en vue de leur examen et éventuelle adoption à la prochaine plénière du CDCJ en juin 2026.

## **21. Dates et lieu des prochaines réunions**

52. Le CDCJ prend note du calendrier actualisé de ses réunions et événements pour 2025-2026, dont les dates de ses deux prochaines réunions plénières sur lesquelles il s'accorde :

- 106<sup>e</sup> réunion : Strasbourg, 2-4 juin 2026,
- 107<sup>e</sup> réunion : Strasbourg, 17-19 novembre 2026.

## **22. Adoption du rapport de la réunion**

53. Le CDCJ adopte le rapport abrégé de sa 105<sup>e</sup> réunion plénière tel qu'il figure dans le document CDCJ(2025)22.

## Annexe I

### Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Tour de table : interventions des membres du CDCJ nouvellement désigné.es
4. Informations par le Président et le Secrétariat
5. Examen des progrès réalisés  
Justice et État de droit
6. Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) (*principal livrable 10*)
7. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations – Étude de faisabilité d'un projet d'instrument juridique (*principal livrable 11*)  
Droit public
8. Contentieux nationaux en matière de climat (*principal livrable 4*)
9. Apatrié et accès à la nationalité (*principaux livrables 6 et 7*)  
Droit de la famille et droits des enfants
10. Droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (*principal livrable 8*)
11. Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (accent mis sur les procédures civiles et administratives) (*principal livrable 9*)
12. Promouvoir et faciliter le fonctionnement, la mise en œuvre et, le cas échéant, la ratification des conventions, accords et protocoles du Conseil de l'Europe relevant de son domaine de compétence (*mission principale iv*)
13. Sensibiliser aux normes et outils du Conseil de l'Europe dans son domaine de compétence, dans les États membres et au-delà, par le biais de la politique de voisinage et dans d'autres enceintes internationales et mondiales, le cas échéant (*mission principale xiv*)
  - 13.1 *Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226) – suivi*
    - a. Tour de table sur les signatures et ratifications de la Convention de Luxembourg
    - b. Échange de vues avec deux juges de la Cour européenne des droits de l'homme
    - c. Promotion de la Convention de Luxembourg
  - 13.2 *Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) (principal livrable 5)*
14. Questions transversales :
  - a. Intégration de la dimension de genre, de la jeunesse, des droits de l'enfant, des droits des personnes handicapées et des questions relatives aux Roms et Gens du voyage<sup>2</sup> (*mission principale xvi*)
  - b. Contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies (UNSDG) – Objectif 5 : égalité des sexes, Objectif 10 : Réduire les inégalités, Objectif 13 : Changements Climatiques et Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces (*mission principale xix*)

15. Développements dans les États membres dans le domaine du droit public
16. Coopération avec d'autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales et la société civile dans le domaine du droit public
17. Évaluation des activités achevées / Échange de vues annuel pour évaluer ses activités et conseiller le Comité des Ministres sur les priorités futures dans son secteur, y compris les nouvelles activités éventuelles et celles qui pourraient être interrompues (*mission principale xv*)
18. Élections et nominations
  - a. Élections (Président·e, Vice-Président·e et membres du Bureau)
  - b. Nominations pour 2026 (Représentant·es et Rapporteur·es du CDCJ, y compris Rapporteur pour suivre les examens de mise en œuvre des instruments juridiques)
19. Avis du CDCJ (le cas échéant) (*principal livrable 13*)
20. Autre(s) Question(s)
  - Méthodes de travail – possible révision
21. Dates et lieu des prochaines réunions
22. Adoption du rapport de la réunion

## Annexe II

## Participants

**MEMBERS / MEMBRES**

<b>ALBANIA / ALBANIE</b>	<b>Ms Monika MEÇA</b> Head of the legal unit for the coordination of priority initiatives and acquis legislation Department of Priority Legal Acts of Council of Ministers Council of Ministers Office	<b>Apologised / Excusée</b>
<b>ANDORRA / ANDORRE</b>	<b>Mme Alexandra TERÉS ERICH</b> Juge Seu de la Justicia	
<b>ARMENIA / ARMÉNIE</b>	<b>Ms Rubina MKHITARYAN</b> Head of the Department of International Legal Cooperation Ministry of Justice	
<b>AUSTRIA / AUTRICHE</b>	<b>Ms Verena CAP</b> Head of Department for International Private and Procedural Law Directorate General for Civil Law Federal Ministry of Justice	
<b>AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN</b>	<b>Ms Nargiz PASHAYEVA</b> Lead consultant Administrative and Military Normative Acts Unit General Department of the Legislation Ministry of Justice  <b>Mr Said MIRZAYEV</b> Main International Cooperation Department Ministry of Justice	<b>Apologised / Excusée</b>
<b>BELGIUM / BELGIQUE</b>	<b>M. Jean-Christophe BOULET</b> Conseiller Expert SPF Justice Direction générale Législation, Libertés et Droits fondamentaux Service du droit civil patrimonial et de la procédure civile	
<b>BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE</b>	<b>Ms Đanela ZEĆO</b> Legal Advisor Office of the Chairman Council of Ministers	<b>Apologised / Excusée</b>
<b>BULGARIA / BULGARIE</b>	<b>Ms Mitka ZAHARLIEVA</b> Director International Legal Cooperation EU Affairs Directorate Ministry of Justice	<b>Apologised / Excusée</b>
<b>CROATIA / CROATIE</b>	<b>Mr. Igor JUKIĆ</b> Head of Department for Multilateral Cooperation Sector for European Affairs and International Cooperation Directorate for European Affairs, International and Judicial Cooperation and Prevention of Corruption Ministry of Justice, Public Administration and Digital Transformation	

<b>CYPRUS / CHYPRE</b>	<b>Ms Elena PAPAGEORGIOU</b> Attorney of the Republic Law Office of the Republic	
<b>CZECHIA / TCHÉQUIE</b>	<b>Ms Zuzana FIŠEROVÁ</b> Director General International and EU cooperation Ministry of Justice	
<b>DENMARK / DANEMARK</b>	<b>Mr Lennart HOUMANN</b> Deputy Permanent Secretary Head of Department of Civil Affairs Ministry of Justice	
<b>ESTONIA / ESTONIE</b>	<b>Ms Heddi LUTTERUS</b> Deputy Secretary General Legislative Policy Department Ministry of Justice and Digital Affairs	<b>Apologised / Excusée</b>
<b>FINLAND / FINLANDE</b>	<b>Ms. Liisa HUHTALA</b> Director General Department for Privat Law and Administration of Justice Ministry of Justice	<b>Apologised / Excusée</b>
<b>FRANCE</b>	<b>M. Guillaume VIEILLARD</b> Magistrat Chef du bureau des questions institutionnelles et diplomatiques (BQID) Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) Secrétariat général (SG) Ministère de la Justice	
<b>GEORGIA / GÉORGIE</b>	<b>Mr George LOMTADZE</b> Head of Analytical Department Ministry of Justice	
<b>GERMANY / ALLEMAGNE</b>	<b>Mr Christoph HENRICHS</b> Head of Section International Law Law of International Organisations Federal Ministry of Justice	
<b>GREECE / GRÈCE</b>	<b>Ms Dimitra PAPADOPOULOU</b> Professor of Law, School of Law National and Kapodistrian University of Athens  <b>Mr Georgios LEKKAS</b> Professor of Law Faculty of Law of the University of Athens	<b>Apologised / Excusée</b>
<b>HUNGARY / HONGRIE</b>	<b>Ms Helga HUTTER</b> Head of the Department of European Union Law Ministry of Justice	
<b>ICELAND / ISLANDE</b>	<b>Mr Thorvaldur Heiðar THORTEISSON</b> Legal Advisor Legal Affairs Ministry of Justice and Human Rights	<b>Apologised / Excusé</b>

IRELAND / IRLANDE	<b>Mr Kenneth C. MAHER</b> Assistant Principal Officer Department of Justice, Home Affairs and Migration Civil Justice and Equality Legislation Regulation and Reform	
	<b>Ms Juliet DWYER</b> Principal Officer, Civil Justice Department of Justice, Home Affairs and Migration	
	<b>Ms Rebecca CLARKE</b> Deputy to the Permanent Representative of Ireland to the Council of Europe	
ITALY / ITALIE	<b>M. Francesco CRISAFULLI</b> Ancien Magistrat au Tribunal de Rome	
LATVIA / LETTONIE	<b>Ms Elīna PLAUDE</b> Lawyer European Affairs Department Ministry of Justice	
LIECHTENSTEIN	<b>Mr Hubert WACHTER</b> Legal Officer Judicial Affairs Division Office of Justice	<b>Apologised / Excusé</b>
LITHUANIA / LITUANIE	<b>Ms Reda GABRILAVIČIŪTĖ</b> Chief adviser of the Legislative Policy Group Ministry of Justice	<b>Apologised / Excusée</b>
	<b>Mr Tautginas MICKEVIČIUS</b> Chief adviser Legislative Policy Group Ministry of Justice	
LUXEMBOURG	<b>Mme Viviane FABER</b> Conseiller Direction droit civil Ministère de la Justice	
MALTA / MALTE	<b>Mr James D'AGOSTINO</b> Senior Lawyer Office of the State Advocate	
REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	<b>1. Ms Lilia RUSU</b> <i>Head of Delegation / Cheffe de Délégation</i> Head of Policy Analysis Monitoring and Evaluation Department Ministry of Justice	<b>Apologised / Excusée</b>
	<b>2. Ms Adriana DODON</b> Senior Consultant Legislation Drafting Department Ministry of Justice	<b>Apologised / Excusée</b>
MONACO	<b>M. Xavier RAUSCHER</b> Administrateur Juridique Service du droit international, des droits de l'homme et des libertés fondamentales Direction des Affaires Juridiques	<b>Apologised / Excusé</b>

<b>MONTENEGRO /</b> <i>MONTÉNÉGRO</i>	<b>Ms Džana KAJEVIĆ</b> Head of the Department for judicial professions Directorate for judiciary Ministry of Justice
<b>NETHERLANDS /</b> <i>PAYS-BAS</i>	<b>Ms Ellen ENSING</b> Coordinating Sr. Policy Advisor Multilateral Affairs Team, International Relations and Projects Department, European and International Affairs Directorate Ministry of Justice and Security
<b>NORTH MACEDONIA /</b> <i>MACÉDOINE DU</i> <i>NORD</i>	<b>Ms Tanja KIKEREKOVA</b> Head of Department for international law cooperation Ministry of Justice
<b>NORWAY / NORVÈGE</b>	<b>Ms Tonje Rønneberg RUUD</b> <b>Apologised / Excusée</b> Legal adviser Legislation Department Ministry of Justice and Public Security
<b>POLAND / POLOGNE</b>	<b>Mr Paweł KACZOR</b> Judge Department of International Cooperation and Human Rights Ministry of Justice
<b>PORTUGAL</b>	<b>Mr João ARSÉNIO de OLIVEIRA</b> Head of International Affairs Department Directorate General for Justice Policy Ministry of Justice
<b>ROMANIA /</b> <i>ROUMANIE</i>	<b>Ms Maria Mădălina BUZĂRNESCU</b> <b>Apologised / Excusée</b> Judicial specialised personnel assimilated to judges and prosecutor Directorate for International Law and Judicial Cooperation Ministry of Justice
<b>SAN MARINO /</b> <i>SAINT-MARIN</i>	<b>Mr Fabio GIOVAGNOLI</b> <b>Apologised / Excusé</b> Commissaire
<b>SERBIA / SERBIE</b>	<b>Mr Matija ŠOŠKIĆ</b> Independent advisor Sector for International Cooperation and Strategic Planning Ministry of Justice
<b>SLOVAK REPUBLIC /</b> <i>RÉPUBLIQUE</i> <i>SLOVAQUE</i>	<b>Ms Martina VOS KRIŠKOVÁ</b> Director Private International Law Division Ministry of Justice
<b>SLOVENIA / SLOVÉNIE</b>	<b>Mr Matija VIDMAR</b> Legal Adviser Deputy to the Permanent Representative of Slovenia to the Council of Europe
<b>SPAIN / ESPAGNE</b>	<b>Ms María José CHÁVARRI IZU</b> Adviser to the Directorate General for International Legal Cooperation Ministry of Presidency, Justice and Relations with Parliament
<b>SWEDEN / SUÈDE</b>	<b>Ms Signe ÖHMAN (Vice-Chair / Vice-Présidente)</b> Director Division for EU Affairs Ministry of Justice
<b>SWITZERLAND /</b> <i>SUISSE</i>	<b>M. Rodrigo RODRIGUEZ</b> Professeur en droit

	<p>Avocat          Chef du service de haute surveillance en matière de poursuite et de faillite          Domaine de direction Droit privé          Département fédéral de justice et police (DFJP)          Office fédéral de la Justice (OFJ)</p>
<b>TÜRKIYE</b>	<p><b>1. Mr Hüseyin Serkan YILDIZ</b> <b>Apologised / Excusé</b>  <i>Head of Delegation / Chef de Délégation</i>          Head of Department          Directorate General for Foreign Relations and EU Affairs          Ministry of Justice</p> <p><b>2. Mr Özgür KARACA</b> <b>Apologised / Excusé</b>          Rapporteur Judge          Directorate General for Foreign Relations and EU Affairs          Ministry of Justice</p> <p><b>3. Mr İlhan YÜCEL</b> <b>Apologised / Excusé</b>          Rapporteur Judge          Directorate General for Foreign Relations and EU Affairs          Ministry of Justice</p> <p><b>Ms Büşra CINAN KODAL</b>          Judge Rapporteur          Ministry of Justice</p>
<b>UKRAINE</b>	<p><b>Ms Svitlana ROHOZIANSKA</b> <b>Apologised / Excusée</b>          Head of the Office for Legal Cooperation with          International Organisations          Department of International Cooperation and Representation          Ministry of Justice</p>
<b>UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI</b>	<p><b>Mr Eral KNIGHT (Chair / Président)</b>          Head of Private International Law Negotiations and International Relations          International Justice Policy Division          Ministry of Justice</p>

## PARTICIPANTS / PARTICIPANTS

<p><b>PARLIAMENTARY          ASSEMBLY OF THE          COUNCIL OF          EUROPE /          ASSEMBLÉE          PARLEMENTAIRE DU          CONSEIL DE          L'EUROPE</b></p>	<b>Apologised / Excusé</b>
<p><b>CONGRESS OF          LOCAL AND          REGIONAL          AUTHORITIES OF          THE COUNCIL OF          EUROPE / CONGRÈS          DES POUVOIRS          LOCAUX ET          RÉGIONAUX DU          CONSEIL DE          L'EUROPE</b></p>	<b>Apologised / Excusé</b>

<b>EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS / COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME</b>	<b>Mr Hugh MERCER</b> Judge elected in respect of the United Kingdom  <b>Mr Sebastian RĂDULEȚU</b> Judge elected in respect of Romania
<b>COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS / COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>CONFERENCE OF INGOS / CONFÉRENCE DES OING</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>COMMITTEE OF EXPERTS ON ACCESS TO ORIGINS / COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ACCÈS AUX ORIGINES (CJ-OR)</b>	<b>Mr Thomas KNOLL-BIERMANN</b> Chair of the CJ-OR
<b>EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE</b>	<b>Ms Dora SCHAFFRIN</b> Deputy to the Head of the European Union Delegation to the Council of Europe
<b>CANADA</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>HOLY SEE / SAINT-SIÈGE</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>JAPAN / JAPON</b>	<b>Ms Naoko KAMEI</b> Consul (Attorney) Consulate General of Japan in Strasbourg  <b>Ms Kana FUKUSHIMA</b> <i>Chargée de Mission</i> Consulate General of Japan in Strasbourg
<b>MEXICO / MEXIQUE</b>	<b>Ms Eva PIZANO CEJKA</b> <i>Chargée d'affaires a.i.</i> Deputy to the Permanent Observer to the Council of Europe  <b>Mr Julio César Escobedo FLORES</b> <i>Chargé d'affaires a.i.</i> Deputy to the Permanent Observer to the Council of Europe
<b>UNITED STATES OF AMERICA / ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>UNITED NATIONS INTERNATIONAL LAW COMMISSION (ILC) / COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL DE L'ONU (CDI)</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>OFFICE OF THE UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS (OHCHR) / HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES DROITS DE L'HOMME (HCDH)</b>	<b>Apologised / Excusé</b>

<b>OFFICE OF THE UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR)</b> <i>/ HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR)</i>	<b>Mr Sam MOSALLAI</b> Statelessness Officer UNHCR Regional Bureau for Europe, Geneva
<b>INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW / INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVÉ (UNIDROIT)</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>HAGUE CONFERENCE ON PRIVATE INTERNATIONAL LAW / CONFÉRENCE DE LA HAYE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (HCCH)</b>	<b>Dr Christophe BERNASCONI</b> Secrétaire général <b>Apologised / Excusé</b>
<b>ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) / ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>ORGANISATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE / ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OSCE)</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>OFFICE FOR DEMOCRATIC INSTITUTIONS AND HUMAN RIGHTS (OSCE-ODIHR) / BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME (OSCE-BIDDH)</b>	<b>Apologised / Excusé</b>

<b>INTERNATIONAL COMMISSION ON CIVIL STATUS (ICCS)</b> <i>/ COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ÉTAT CIVIL (CIEC)</i>	<b>Apologised / Excusé</b>
---	----------------------------

### **OBSERVERS / OBSERVATEURS**

<b>MOROCCO / MAROC</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>TUNISIA / TUNISIE</b>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE (ISS)</b> <i>/ SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL (SSI)</i>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE / CONSEIL DES BARREAUX EUROPÉENS (CCBE)</b>	<b>Ms Yvonne GOETTLER</b> CCBE Communication and Legal advisor
<b>INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS (ICJ)</b> <i>/ COMMISSION INTERNATIONALE DE JURISTES (CIJ)</i>	<b>Apologised / Excusé</b>
<b>EUROPEAN NETWORK OF NATIONAL HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS (ENNHRI)</b> <i>/ RÉSEAU EUROPÉEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME (REINDH)</i>	<b>Apologised / Excusé</b>

### **CONSULTANT.E.S**

<b>CONSULTANT TO THE CJ-OR / CONSULTANTE DU CJ-OR</b>	<b>Ms Laurence BRUNET</b> Chargée de mission au Centre de référence des maladies rares du développement génital à l'Hôpital du Kremlin-Bicêtre Chercheure associée à l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/CNRS
<b>CONSULTANT TO THE CDCJ-MIG / CONSULTANT DU CDCJ-MIG</b>	<b>Mr René de GROOT</b> Professor emeritus Maastricht University

<b>CONSULTANT – CLIMATE CHANGE LITIGATION / CONSULTANTE – CONTENTIEUX EN MATIÈRE DE CLIMAT</b>	<b>Ms Joana SETZER</b> Associate Professor Grantham Research Institute, London School of Economics
<b>CONSULTANT OF THE CDEF – CHILD-FRIENDLY JUSTICE GUIDELINES / CONSULTANTE DU CDEF – LIGNES DIRECTRICES SUR UNE JUSTICE ADAPTÉE AUX ENFANTS</b>	<b>Ms Susanna GREIJER</b> Independent consultant responsible for preparing the report on the thematic review of the Guidelines on Child-Friendly Justice

**SECRETARIAT / SECRÉTARIAT****DGI - DIRECTORATE GENERAL HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW /  
DIRECTION GÉNÉRALE DROITS HUMAINS ET ÉTAT DE DROIT**

<b>HUMAN RIGHTS, JUSTICE AND LEGAL CO-OPERATION STANDARD SETTING ACTIVITIES DEPARTMENT / SERVICE DES ACTIVITÉS NORMATIVES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS, JUSTICE ET COOPÉRATION JURIDIQUE</b>	<b>Mr/M. Daniele CANGEMI</b> Head of Department / <i>Chef de Service</i> Tel: +33 3 88 21 22 24 E-mail : <a href="mailto:daniele.cangemi@coe.int">daniele.cangemi@coe.int</a>
<b>LEGAL CO-OPERATION DIVISION / DIVISION DE LA COOPÉRATION JURIDIQUE</b>	<b>Mr/M. Gerald DUNN</b> Head of Division / <i>Chef de Division</i> Secretary to the CDCJ / <i>Secrétaire du CDCJ</i> Tel: +33 3 88 41 33 29 E-mail: <a href="mailto:gerald.dunn@coe.int">gerald.dunn@coe.int</a>
	<b>Ms/Mme Sophio GELASHVILI</b> Head of the Legal Co-operation Unit / <i>Chef de l'Unité de coopération juridique</i> Co-Secretary to the CDCJ / <i>Co-secretaire du CDCJ</i> Tel: +33 3 88 41 31 80 E-mail: <a href="mailto:sophio.gelashvili@coe.int">sophio.gelashvili@coe.int</a>
	<b>Mr/M. Artashes MELIKYAN</b> Secretary to the CCJE and CCPE/ <i>Secrétaire du CCJE et CCPE</i> Tel : +33 3 90 21 47 60 E-mail : <a href="mailto:artashes.melikyan@coe.int">artashes.melikyan@coe.int</a>
	<b>Mr/M. Philippe KRANTZ</b> Lawyer / <i>Juriste</i> Tel : +33 3 88 41 28 25 E-mail : <a href="mailto:philippe.krantz@coe.int">philippe.krantz@coe.int</a>

<p><b>Ms/Mme Julie DEVYS</b>  Programme manager / <i>Responsable de programme</i>  Tel: +33 3 90 21 59 25  E-mail: <a href="mailto:julie.devys@coe.int">julie.devys@coe.int</a></p>
<p><b>Ms/Mme Patricia COUTINHO</b>  Programme manager / <i>Responsable de programme</i>  Tel: +33390215476  E-mail: <a href="mailto:patricia.coutinho@coe.int">patricia.coutinho@coe.int</a></p>
<p><b>Ms/Mme Catherine GALLAIS</b>  Specialised Administrative Assistant / <i>Assistante administrative spécialisée</i>  Tel: +33 3 88 41 22 21  E-mail: <a href="mailto:catherine.gallais@coe.int">catherine.gallais@coe.int</a></p>
<p><b>Mr/M. Evgeni RADEV</b>  Assistant to the CDCJ / <i>Assistant du CDCJ</i>  Tel: +33 3 90 21 63 67  E-mail: <a href="mailto:evgeni.radev@coe.int">evgeni.radev@coe.int</a></p>
<p><b>Ms/Mme Christina NICOLAIDOU</b>  Assistant / <i>Assistante</i>  Tel: +33 3 88 41 2818  E-mail: <a href="mailto:christina.nicolaidou@coe.int">christina.nicolaidou@coe.int</a></p>
<p><b>Ms/Mme Anne-Christine HECK</b>  Assistant / <i>Assistante</i>  Tel: +33 3 90 21 46 15  E-mail: <a href="mailto:anne-christine.heck@coe.int">anne-christine.heck@coe.int</a></p>
<p><b>Ms/Mme Sofia THEOCHARI</b>  Trainee / <i>Stagiaire</i>  E-mail: <a href="mailto:sofia.theochari@coe.int">sofia.theochari@coe.int</a></p>

**DGII - DIRECTORATE GENERAL DEMOCRACY AND HUMAN DIGNITY / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA DIGNITÉ HUMAINE**

<p><b>CHILDREN'S RIGHTS DIVISION / DIVISION DES DROITS DES ENFANTS</b></p>	<p><b>Ms/Mme Jennifer SCHUETZE-REYMANN</b>  Special Adviser to the Council of Europe Consultation Group on the Children of Ukraine / <i>Groupe consultatif du Conseil de l'Europe sur les enfants d'Ukraine (CGU)</i>  Tel: +33 3 88 41 35 32  E-mail: <a href="mailto:jennifer.schuetze-reymann@coe.int">jennifer.schuetze-reymann@coe.int</a></p>
	<p><b>Ms/Mme Tinatin UPLISASHVILI</b>  Senior Project Officer for the Council of Europe Consultation Group on the Children of Ukraine  Tel: + 33 3 88 41 29 37  E-mail: <a href="mailto:tinatin.uplisashvili@coe.int">tinatin.uplisashvili@coe.int</a></p>
	<p><b>Mr/M. Daniel SIMON</b>  Junior Project Officer for the Council of Europe Consultation Group on the Children of Ukraine (CGU)  Tel: +33 3 88 41 25 07  E-mail: <a href="mailto:daniel.simon@coe.int">daniel.simon@coe.int</a></p>
	<p><b>Ms/Mme Tanja GERWIEN</b>  Secretary of the Committee of Experts on Access to Child-Friendly Justice through Multidisciplinary and Interagency Services, Steering Committee for the Rights of the Child (CDENF) / <i>Secrétaire du Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et</i></p>

	<p><i>interinstitutionnels (ENF-JUS), Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)</i></p> <p>Tel: +33 3 88 41 28 73 E-mail: <a href="mailto:tanja.gerwien@coe.int">tanja.gerwien@coe.int</a></p>
<p><b>STEERING COMMITTEE ON ANTI-DISCRIMINATION, DIVERSITY AND INCLUSION /</b> <i>COMITÉ DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION (CDADI)</i></p>	<p><b>Ms/Mme Cristina MILAGRE</b> Policy Advisor to the CDADI / <i>Conseillère en politiques auprès du CDADI</i> Tel: +33 3 90 21 52 77 E-mail: <a href="mailto:cristina.milagre@coe.int">cristina.milagre@coe.int</a></p>
	<p><b>Ms/Mme Evgenia GIAKOUMOPOULOU TODOROVIC</b> Head of Unit Sexual Orientation, Gender Identity and Expression and Sex Characteristics / <i>Cheffe de l'Unité sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles</i> Tel: +33 3 88 41 23 60 E-mail: <a href="mailto:Evgenia.giakoumopoulou@coe.int">Evgenia.giakoumopoulou@coe.int</a></p>
<p><b>STEERING COMMITTEE ON DEMOCRACY /</b> <i>COMITÉ DIRECTEUR SUR LA DÉMOCRATIE (CDDEM)</i></p>	<p><b>Ms/Mme Urška UMEK</b> Head of Division of Democratic Institutions and Civil Society / <i>Cheffe de la Division Institutions démocratiques et société civile</i> Secretary of the CDDEM / <i>Secrétaire du CDDEM</i> Tel: +33 3 90 21 54 49 E-mail: <a href="mailto:urska.umek@coe.int">urska.umek@coe.int</a></p>
<p><b>INTERPRETERS /</b> <i>INTERPRÈTES</i></p>	<p><b>Ms/Mme Isabelle MARCHINI</b></p> <p><b>Ms/Mme Julia TANNER</b></p> <p><b>Ms/Mme Lea OUEDRAOGO</b></p> <p><b>Ms/Mme Célia RAWINSKI</b></p>

## Annexe III

**Programme de l'événement de lancement des Recommandations du Comité des Ministres sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents (CM/Rec(2025)4) et des procédures de placement (CM/Rec(2025)5)**

organisé conjointement par le CDCJ et le CDENF

Strasbourg, 19 novembre 2025

**« Écoutez nos voix –**

**Respecter les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents et de placement »**

- 14h00**            **Mot de bienvenue**  
*Hallvard Gorseth*, Directeur, Direction Égalité en droits et en dignité, Conseil de l'Europe
- 14h15**            **Discours liminaires**
- *Ambassadrice Daniela Cujbă*, Représentante permanente de la République de Moldova, présidente des délégués des ministres du Conseil de l'Europe
  - *Bjørn Berge*, Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe
  - *Anne Louise Bormann*, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme
- 14h45**            **Présentation des recommandations**
- *Seamus S. Carroll*, Premier président du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre de séparation des parents ou de de placement (CJ/ENF-ISE)
  - *Thomas Knoll-Biermann*, Deuxième président du CJ/ENF-ISE
- 15h15**            **Premier panel : Les défis auxquels sont confrontés les enfants dans les procédures de séparation des parents et de placement**  
Modéré par *Eral Knight*, Président du Comité européen de coopération juridique (CDCJ)
- *Anna Glatz*, Fondation Hintalovon pour les droits de l'enfant (Hongrie), facilitatrice des consultations avec les enfants pendant le processus de rédaction des recommandations
  - *Stéphanie Hébrard*, Vice-présidente du CJ/ENF-ISE
  - *Benoit Van Keirsbilck*, Directeur de Défense des enfants International Belgique, Membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies
- Questions et réponses*
- 16h00**            **Pause gourmande et photo de famille**
- 16h30**            **Deuxième panel : pratiques prometteuses parmi les États membres du Conseil de l'Europe**  
Modérée par *Ružica Boškić*, Présidente du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)
- *Daja Wenke*, Consultante du CJ/ENF-ISE
  - *Andrej Del Fabro*, Chef du département de la justice pénale adaptée aux enfants, ministère de la Justice, Slovénie
  - *Bente Therese Bekkhus*, Directeur par intérim, Département du droit international, Direction norvégienne de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, Membre du CJ/ENF-ISE
- Questions et réponses*
- 17h00**            **Conclusions**  
*Ambassadeur Dastid Koreshi*, Représentant permanent de l'Albanie et Président du Groupe de rapporteurs du Comité des Ministres sur les questions sociales et de santé (GR-SOC)

**Annexe IV****Nominations du CDCJ pour 2026****Rapporteur-es thématiques du CDCJ**

Rapporteuse pour l'égalité de genre	Alexandra Terés Erich (Andorre)
Rapporteur pour les droits de l'enfant	Verena Cap (Autriche)
Rapporteuse pour les droits des personnes handicapées	A déterminer

**Représentant-es/suppléant-es du CDCJ auprès d'autres instances du Conseil de l'Europe**

Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)	Représentant : João Arsénio de Oliveira (Portugal) Suppléant : Rodrigo Rodriguez (Suisse)
Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)	Représentant : Rodrigo Rodriguez (Suisse)
Comité directeur pour les technologies numériques nouvelles et émergentes (CDNET) <i>(qui remplace le Comité sur l'intelligence artificielle - CAI)</i>	Représentante : Rubina Mkhitaryan (Arménie)
Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) / Groupe de consultation sur les enfants en Ukraine (CGU) / Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)	Représentante : Verena Cap (Autriche)
Comité directeur sur la démocratie (CDDEM)	Représentant : James D'Agostino (Malte)
Comité directeur sur l'environnement (CDENV)	Représentant : Jean-Christophe Boulet (Belgique)